



FÉDÉRATION
LAÏQUE
DE CENTRES
DE PLANNING
FAMILIAL



FICHE PÉDAGOGIQUE

Les mains des femmes

Coline Grando – 2020

SYNOPSIS

L'accès à l'IVG fait actuellement face à de nombreux défis. 30 ans après la première loi qui a partiellement dépenalisé l'avortement, il reste nécessaire de sensibiliser les médecins et les étudiant-e-s du secteur psycho-médico-social à cet acte de santé publique, ainsi que d'améliorer la prévention et l'information relatives à la contraception et à l'IVG. Ce film, issu d'une demande de la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, fait le constat d'une décroissance de l'intérêt des étudiants en médecine pour cet acte médical... Que ressentent les médecins ? Pourquoi le font-ils ? Qu'en retirent-ils ? Où se situent leurs peurs mais aussi leurs convictions ?

AVANT LE FILM /

1. De quoi parle-t-on ?

A. Le sujet en quelques chiffres :

- En moyenne, depuis 2011, 18 791 IVG sont pratiquées par an en Belgique.
- Entre 20 et 25% des médecins pratiquant l'IVG en Belgique francophone ont plus de 55 ans et seront donc retraités dans un avenir plus ou moins proche.
- Il existe 107 centres de planning familial en Belgique francophone (dont 33 pratiquent des IVG), 5 Abortuscentra en Flandre et un Abortuscentra à Bruxelles.

B. Les constats à l'origine du film :

- Le droit à l'avortement, obtenu à la fin du siècle dernier en Belgique, reste un droit fragile, qui rencontre des oppositions politiques, religieuses, sociales.
- Le nombre d'étudiant.es intéressé.es par cette pratique diminue, et avec eux le nombre de médecins rendant concret ce droit à l'avortement.
- On rencontre un manque dans le discours politique entourant la question : il faut donner la parole aux professionnell.e.s directement concerné.e.s.

C. Les notions clefs :

- L'interruption volontaire de grossesse et sa pratique.
- La déontologie médicale.
- Le droit à l'interruption volontaire de grossesse et son application.
- La relation du médecin à ses patient.e.s.

D. Le point de vue :

Centre Vidéo de Bruxelles – CVB

111 rue de la Poste | 1030 Bruxelles | +32 (0)2 221 10 50 | info@cvb.be | www.cvb.be

Le film adopte le point de vue des médecins, leur donne la parole. Ces professionnel.le.s s'expriment en tant que tel.le.s, mais également en tant que personnes, que citoyen.ne.s.

Le film ne se place donc pas dans la perspective du pouvoir politique. Il n'adopte pas non plus directement le point de vue de la patiente, à travers son témoignage. Les expériences des patientes sont vues par les yeux des médecins.

2. Récolte de points de vue :

A. Réactions :

- Quel est le ressenti intuitif face à l'idée de l'avortement ?
 - Quels mots et idées y associe-t-on intuitivement ?
 - Quels sentiments émergent à l'idée d'engager une discussion sur ce sujet ?
 - Est-il facile d'en parler ? Qu'est-ce qui détermine ce degré de « facilité » du sujet ?
- Quel est le problème ?
 - Qu'est-ce que la « question » de l'avortement ? Qu'est-ce qui pose problème ? Comment le formuler clairement et sortir du flou ?
 - Sur quel « terrain » de discussion semble-t-on s'engager ? Est-ce une discussion que l'on va considérer comme politique, philosophique, scientifique ? Comment articuler ces différents « champs » de discussion autour de ce sujet spécifique.
 - Décomposer et articuler le sujet : l'interruption volontaire de grossesse et sa légalité. Vaut-il mieux d'emblée séparer ou articuler les deux ?

B. A priori :

- Quels sont nos *a priori* sur le sujet ? Les participant.e.s peuvent-ils/elles donner en quelques phrases des idées personnelles qui vont conditionner *a priori* leur vision du film ?
- Quelles discussions s'amorcent avant même de voir le film ? En quoi peut-on ressentir que le sujet est déjà « balisé » ?
- Faut-il mettre certaines de ces balises de côté ? Ou bien les intégrer afin d'enrichir la compréhension et poser les bases de la discussion ?

C. Expériences personnelles

- Le partage des expériences personnelles peut être délicat sur ce sujet, en fonction des personnes. Il est peut-être utile d'interroger cette difficulté elle-même. En quoi le partage d'expériences personnelles liées à l'IVG est-il (ou non) une difficulté ?
- Au-delà de la question de l'IVG, quelles sont les expériences marquantes dans la relation que nous entretenons avec les soignant.es dans notre vie (médecin, infirmier.es, aide-soignant.es,...) ?

APRÈS LE FILM /

1. Pour analyser :

A. Réactions à chaud :

- Quels personnages retiennent l'attention ? Pour quelles raisons ?
- Quelles réflexions, quels instants précis marquent les esprits ?
- A l'échelle du film et de son intention générale qu'est ce qui a marqué les spectateurs ?
- A l'inverse, qu'est ce qui semble « manquer » ?

B. Points précis pour animer la discussion :

- La comparaison entre la pratique de l'avortement et le service des soins palliatifs.
- L'argument du docteur Willy Peers sur la différence entre « vie » et « personne » humaine.
- L'exemple historique de l'interdiction de la contraception dans la Roumanie communiste.
- La place de l'empathie dans le travail du médecin : se mettre à la place de l'autre.
- L'image que ces professionnel.le.s renvoient de l'avortement.
- La formule : « Un médecin maltraité est un médecin maltraitant ».
- L'une des intervenantes estime qu'il est justifié qu'un médecin refuse de pratiquer une IVG ou une euthanasie. Quels principes sont invoqués pour justifier cette acceptation ?
- La médecine peut-elle être « totalitaire » ?

C. Réflexion et conclusion :

- Qu'est-ce que les spectateur.rice.s retirent du film :
 - Sur le plan émotionnel ?
 - Le film a-t-il impacté leurs a priori ?
 - Quels éléments « gardent-ils » du film ?
- Sur quels points précis voit-on émerger des accords et des désaccords ?
- Le film suscite-t-il des idées inédites, nouvelles, chez les spectateurs ?

2. Pour débattre :

- La responsabilité du médecin peut-elle aller au-delà du médical ?
- La déontologie peut-elle s'opposer à la loi ?
- Est-il possible d'aider quelqu'un à décider par soi-même ?
- Qu'est-ce que « prendre soin » ?
- Qu'est-ce qu'une « personne » ?
- La médecine est-elle une science « inexacte » ?
- Pratiquer à la fois l'avortement et mener des accouchements à terme, est-ce contradictoire ?